

LE PECHEREAU

BULLETIN MUNICIPAL 2026



• Attention, nouvelle adresse mail : mairie@lepechereau36.fr •

Édito du Maire



*Chères Pescherelliennes,
chers Pescherelliens,*

Pour cette nouvelle année 2026, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous et à votre famille une bonne et heureuse année, que 2026 vous garde en bonne santé et soit pleine de réussite.

Le temps file à vive allure, en mars 2020, vous aviez décidé de me reconduire à la tête de notre commune. Rappelons que ce nouveau mandat avait débuté avec la COVID 19 et qu'il a fallu prendre des dispositions afin de gérer cette crise sanitaire. Il nous reste 3 mois de travail pour terminer notre mandat, les prochaines élections étant fixées les 15 et 22 mars.

L'année 2025 a vu la réalisation de notre pôle santé qui est opérationnel depuis début septembre. L'installation des professionnels de santé répond à un besoin de la population. Notre responsabilité est d'agir pour la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens.

Au 1er semestre commencera la rénovation du quartier du vieux bourg. Dissimulation des réseaux aériens, remplacement des conduites d'eau et réfection de la voirie, ce qui redonnera un coup de jeune à ce quartier historique.

Toutes les promesses de notre mandat ont été tenues et je tiens à remercier l'ensemble des membres de mon conseil pour le travail effectué.

Merci à tous nos employés du service technique, qui ont su garder un environnement agréable, grâce à la propreté des rues, le fleurissement, l'entretien des chemins et de la voirie. Merci à nos employés du ménage, du scolaire, du périscolaire et de la restauration, dont le travail a été apprécié par l'ensemble des parents d'élèves.

Merci à nos secrétaires pour l'accomplissement de leurs tâches, malgré la complexité des règles administratives. Un mandat de maire se vit avec son secrétariat, encore merci pour votre professionnalisme.

Il reste encore des choses à faire, notamment la réfection de certaines voiries, mais nous avons fait des choix en fonction de nos finances.

Ce bilan de mandat n'est pas un exercice d'autosatisfaction mais une évaluation sincère des actions menées et des projets réalisés.

Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés.

Avec mon équipe, j'ai été à votre service pour notre bien vivre ensemble. Ce fut un bonheur de vous servir, de travailler avec vous, pour vous, dans l'intérêt général.

Dans la vie de Maire, si certaines périodes sont difficiles, il existe de beaux moments de partage où je me suis senti utile, proche de vous, et cela n'a pas de prix.

J'ai décidé d'arrêter mon mandat électif, je vous remercie de votre confiance, mais dans la vie il faut savoir passer la main.

Avec toute ma considération.

Un Maire heureux, avec Le Pêcheureau comme passion.

Votre Maire, Jean-Pierre NANDILLON



Sommaire

● Édito du Maire	2
● L'Équipe municipale	4-5
● Le personnel municipal	6-7
● Budgets municipaux 2023	8-9
● Au fil des Conseils • Réunions publiques	10-11
● Les Travaux • Territoire Bio Engagé	12-16
● La Vie communale	17-23
● Affaires scolaires et périscolaires	24
● Vivre ensemble	25
● Une belle fête sportive UNSS 36	26
● La Vie associative	25-35
● Autre activité de loisirs / Bibliothèque	36
● Ordonnance verte	37
● Annuaire professionnel de la commune • Mairie • Tarifs	38-40
● Rappel	41
● Les déchets	42-45
● État civil	46
● Numéros d'urgence	47

Responsable de la publication : **Jean-Pierre NANDILLON**
Réalisation : **Commission information**
Coordination : **Laurent LUGNOT**
Crédit photos : **Mairie Le Pêchereau**
Photos couverture : **Lavoir du Vivier, rue de la Font**
Création et Impression : **IMPRIMERIE BONNAMOUR - Argenton-sur-Creuse**

L'Équipe municipale



Jean-Pierre NANDILLON
Maire
Conseiller communautaire
Retraité EDF-GDF
Quartier des Reizes
① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧
A B E F



Francis NOUHANT
1^{er} adjoint
Budget finances
et marchés publics
Conseiller communautaire
Retraité banque Quartier
Petites Chaumes
① ⑦ **A F G**



Edwige MAILLOT
2^e adjointe
Affaires scolaires
périscolaires et sociales
Chargée de clientèle
Quartier Paumule
③ ④ ⑤ **D I**



Daniel DURIS
3^e adjoint
Urbanisme,
environnement,
personnel technique et
suivi du matériel
Vice-Président du
Syndicat des Eaux
de la Grave Retraité BTP
Quartier des Noëlès
② ⑦ **C F**



Joël HUET
Conseiller délégué
Travaux, cérémonies et
Syndicat des Eaux
de la Grave
Retraité ingénierie
nucléaire Quartier
de La Sauleraie
② ⑤ ⑦ **F**



Pascal CHARDERON
Conseiller délégué
Sport et associations
Retraité ENEDIS
Quartier du Chemin Vert
① ② ③ ⑤ ⑥ **A B**



Laurent LUGNOT
Conseiller délégué
Communication,
information,
participation citoyenne
Agriculteur Ecarts
① ② ⑤ **C I**



Sylvie QUILLON
Conseillère
municipale
Conseillère
communautaire
Directrice territoriale
chez SOLIHA
Centre Val de Loire
Quartier du Chemin Vert
② ⑤ ⑦ **A**



Martine VERT
Conseillère
municipale
Retraîtée infirmière
Quartier Cazala
④ ⑧ **G**



Cécile RIVRON
Conseillère
municipale
Commerciale grossiste
alimentaire
Quartier Petites Chaumes
① ③ ⑤



Martine HEUSTACHE
Conseillère
municipale
Conseillère communautaire
Retraîtée Assurances
Quartier des Noëlès
③ ④ ⑧
D E G H



Michèle PERRIN
Conseillère
municipale
Retraîtée Quartier
La Croix de l'Aumay
④ ⑤ ⑧ **D**



Michel MOUSSEAU
Conseiller
municipal
Retraité - La Poste
Quartier Grandes
Chaumes
⑤ ⑥



Patricia MOREAU
Conseillère
municipale
Infirmière Quartier
Grandes Chaumes
③ ④ ⑧



Sophie SOULAIRE
Conseillère
municipale
Assistante maternelle
Quartier des Noëlès
⑥



**René ROUET****Conseiller municipal**Retraité Éducation Nationale
Route d'Argenton**1 2 7****Patrick DAIGUSON**
Conseiller municipalRetraité Fonction Publique Territoriale
Quartier de Paumule**1****Fabienne LAFORÊT**
Conseillère municipaleDessinatrice industrielle
Quartier du Vivier**7****Guy THOMAS**
Conseiller municipalRetraité Éducation Nationale
Quartier du Vivier**3 D****Francine BUZAT**
SuppléanteDirectrice générale
Quartier du Vivier**Jean-Pierre PIPEREAU**
SuppléantRetraité SNCF
Quartier Le Haut des Côtes**4**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

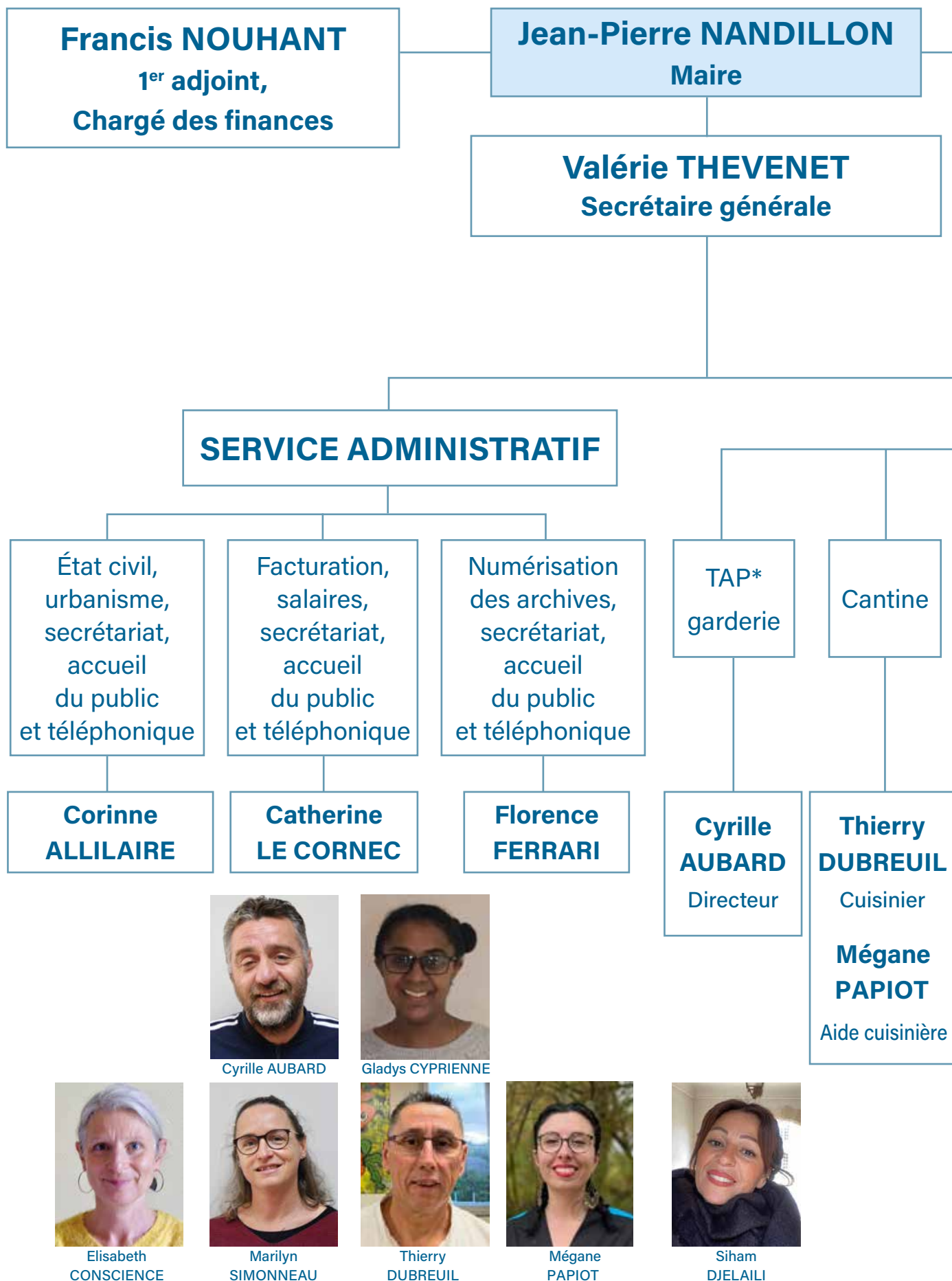
- 1** Budget, finances, administration générale
- 2** Urbanisme, environnement et bâtiments communaux
- 3** Affaires sociales, périscolaires et jeunesse
- 4** Affaires sociales, seniors et personnes en situation de handicap
- 5** Communication, information et participation citoyenne
- 6** Sport, tourisme et associations
- 7** Appel d'offres et ouverture des plis
- 8** Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

LES INSTANCES EXTERNES

- A** Syndicat Mixte du Pays Val-de-Creuse Val d'Anglin
- B** Syndicat d'Electrification de l'Indre (SDEI)
- C** Syndicat mixte de gestion d'assainissement autonome
- D** Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de la région d'Argenton (SIRSA)
- E** Conseils des écoles élémentaire et maternelle
- F** Conseil d'administration du Syndicat des Eaux de la Grave (SEG)
- G** Conseil d'administration de la maison de retraite du Clos du Verger d'Argenton
- H** Conseil d'administration de l'association de Repas à domicile de Saint-Plantaire
- I** Chambre d'agriculture
- J** Comité National de défense



Le personnel municipal



Edwidge MAILLOT
2^e adjointe
Chargée des affaires scolaires
et sociales

Daniel DURIS
3^e adjoint
Chargé des travaux

SERVICE PÉRISCOLAIRE

SERVICE TECHNIQUE

ATSEM**
École
maternelle

Entretien
des locaux

Entretien
chemins
et matériel

Entretien
espaces
verts

Entretien
locaux
et fleurissement

**Elisabeth
CONSCIENCE**

**Marilyn
SIMONNEAU**
Atsem

**Siham
DJELAILI**
Agent entretien

**Emilie
CHOPLIN**
Ménage école maternelle

**Dimitri
LALIÈRE**

**Benjamin
COULON**

**Baptiste
DESFOUGERES**

**Jordan
RAPIN**

**Régis
DESAIX**

**Théo
DESAIX**



Emilie CHOPLIN



Benjamin
COULON



Jordan RAPIN



Théo DESAIX



Dimitri LALIÈRE



Baptiste
DESFOUGERES

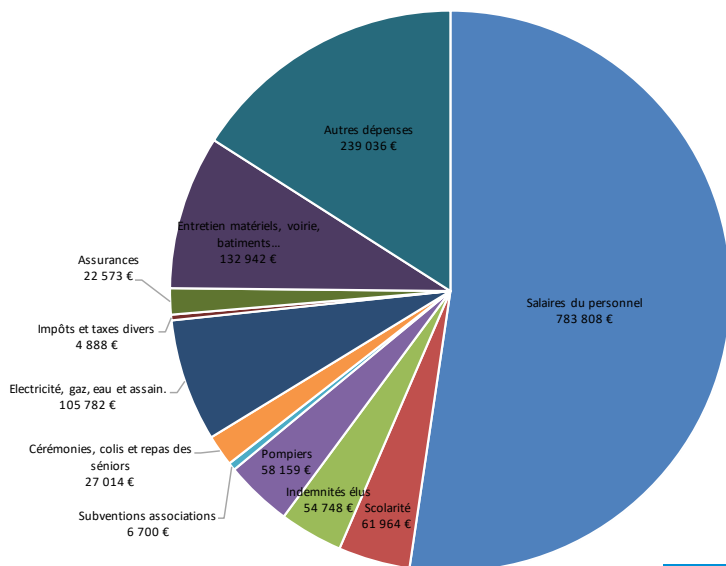


Régis DESAIX



Budgets municipaux 2024

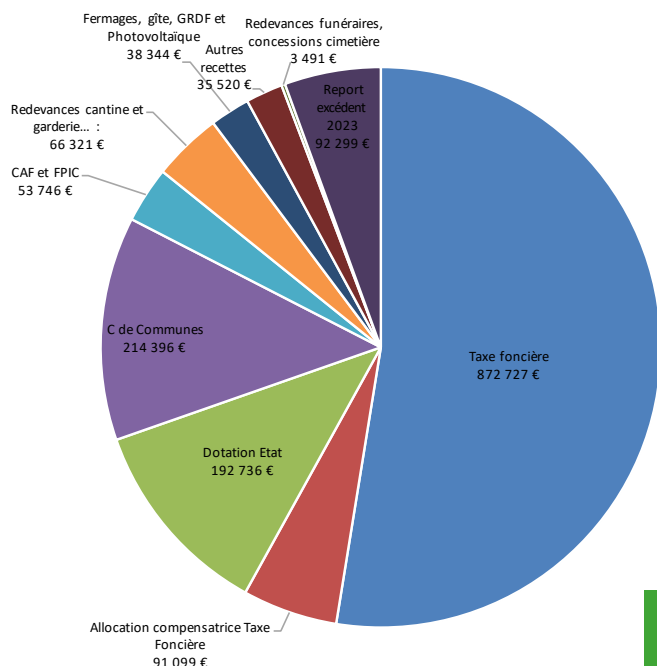
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES EN EUROS



Budget commune fonctionnement 2024	Dépenses
Salaires du personnel	783 808 €
Scolarité	61 964 €
Indemnités élus	54 748 €
Pompiers	58 159 €
Subventions associations	6 700 €
Cérémonies, colis et repas des séniors	27 014 €
Électricité, gaz, eau et assain.	105 782 €
Impôts et taxes divers	4 888 €
Assurances	22 573 €
Entretien matériels, voirie, batiments...	132 942 €
Autres dépenses	239 036 €
total dépenses	1 497 614 €

Total des dépenses : 1 497 614 €

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES EN EUROS



Budget commune fonctionnement 2024	Recettes
Taxe foncière	872 727 €
Allocation compensatrice Taxe Foncière	91 099 €
Dotation Etat	192 736 €
C de Communes	214 396 €
CAF et FPIC	53 746 €
Relevances cantine et garderie... :	66 321 €
Fermages, gîte, GRDF et Photovoltaïque	38 344 €
Autres recettes	35 520 €
Relevances funéraires, concessions cimetière	3 491 €
total recettes	1 568 380 €
Report excédent 2023	92 299 €
total recettes	1 660 679 €

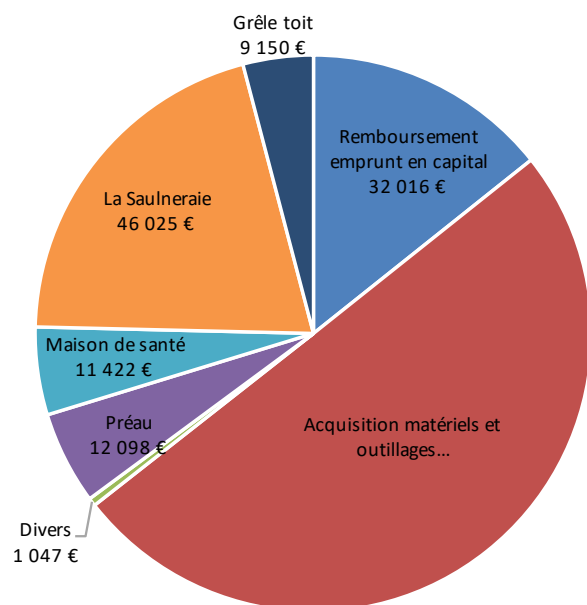
Total des recettes : 1 660 679 €

EXCÉDENT 2024 : 255 364 €



Budgets municipaux 2024

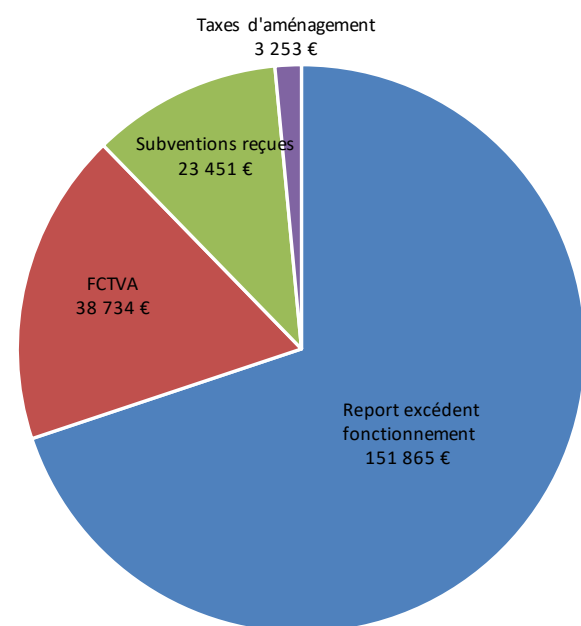
BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES EN EUROS



Budget commune Investissement 2024	Dépenses
Remboursement emprunt en capital	32 016 €
Acquisition matériels et outillages	112 297 €
Divers	1 047 €
Préau	12 098 €
Maison de santé	11 422 €
La Saulneraie	46 025 €
Grêle toit	9 150 €
Total	224 055 €

Total des dépenses : 224 055 €

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES EN EUROS



Budget commune Investissement 2024	Recettes
Report excédent fonctionnement	151 865 €
FCTVA	38 734 €
Subventions reçues	23 451 €
Taxes d'aménagement	3 253 €
total	217 303 €

Total des recettes : 217 303 €

DÉFICIT 2024 : 6 752 €



Au fil des conseils municipaux

Les comptes-rendus des Conseils

sont disponibles sur :

- **Panneau d'affichage**, Espace Jean Descout
- **Site de la Mairie :**
www.le-pechereau-mairie.fr



Lavoir de Fontrouille



Les Réunions publiques

• Comme chaque année, la Municipalité a organisé deux réunions publiques, qui ont rassemblé une centaine de personnes.

Ce moment d'échange et de partage a été pour chacune et chacun enrichissant et constructif.



Lavoir de la Font Durand



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT du réseau électrique : un chantier essentiel pour la sécurité

La commune a récemment accueilli, route du Gourdon, place du Carroir et route des petites chaumes, un chantier d'enfouissement des lignes haute tension 20 000 volts, réalisé dans le cadre du programme annuel de sécurisation du réseau électrique mené par Enedis dans le département de l'Indre.

Ce réseau aérien, dont la faible section le rendait sensible aux intempéries et aux aléas climatiques, a été entièrement remplacé par un réseau souterrain plus robuste et plus fiable. Cette modernisation permettra d'améliorer durablement la qualité de l'alimentation électrique des 278 foyers concernés sur notre secteur.



La commune s'associe à Enedis pour remercier chaleureusement les habitants et usagers pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés durant la période des travaux.

Ces investissements contribuent à renforcer la sécurité, la continuité du service et le cadre de vie de tous.



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



PÔLE SANTÉ LE PÊCHEREAU

Les anciennes écoles primaires datant de la fin du XIXe siècle, occupent une place particulière dans le souvenir des Pêcherelliens ; jadis, la mairie y était également installée en partie centrale du bâtiment. Cela évoque un monde révolu, même s'il reste de la mélancolie pour ce lieu.

Néanmoins, la bâtisse inoccupée depuis plusieurs dizaines d'années restait pour les élus de la commune un souci de réhabilitation, jusqu'au jour où des praticiens de santé ont demandé à s'installer au Pêchereau :

- deux médecins généralistes : docteurs Marlaine COURTEAU et Samir ADNANE
- deux masseurs kinésithérapeutes : Cécile GIRAULT et Guillaume BOUIGES
- un enseignant en Aptitude Physique Adaptée : Maxence NOGRETTE

Afin de les recevoir dans les meilleures conditions, les anciennes écoles leur ont été proposées. Des études de faisabilité ont été menées par la mairie à partir du mois de juin 2023, puis transmises à un architecte maître d'œuvre. Ses études en fonction des réglementations en vigueur, les exigences des Bâtiments de France, des prescriptions de sécurité et d'accessibilité, ont permis de déposer la demande du permis de construire.

Les travaux commencés en septembre 2024, se sont achevés dans le respect du planning pour recevoir les occupants à partir du 1er août 2025.

Un chantier considérable a regroupé diverses entreprises pour assurer les réalisations suivantes :

- Gros œuvre / Démolition
- Construction des cloisons, doublage, isolation, abaissement des hauteurs de plafond
- Changement de toutes les menuiseries extérieures
- Poses des portes intérieures
- Carrelage, faïence, sol
- Plomberie, sanitaires
- Redistribution des réseaux électriques
- Redistribution des réseaux : eau potable et eaux usées.
- Climatisation, chauffage
- Serrurerie
- Réalisation d'un appartement-studio pour stagiaire médecin
- Aménagement de deux locaux pour bureaux médecins
- Réfection du revêtement de la cour avec zones végétalisées

Très enthousiastes les praticiens ont redonné vie à ce lieu d'histoire tout en répondant à nos besoins de santé.

Coût de l'opération : 558 644,73 € TTC

Subventions : 364 613,27 € TTC

A charge de la commune :

194 031,46 € TTC, qui seront remboursés par la location des locaux aux praticiens sur 8 années.



INAUGURATION DU POLE SANTÉ

M. le maire Jean-Pierre NANDILLON, le samedi 27 septembre, a inauguré le Pôle Santé devant de nombreux invités.

Il a rappelé l'importance du projet et remercié tous les acteurs de sa réalisation.

La coupe du ruban lors de l'inauguration a été confiée au docteur Marlaine COURTEAU pour un moment solennel et symbolique.

Puis se sont enchaînés les discours de Mme Cécile GIRAULT kinésithérapeute, du docteur Samir ADNANE, de M. Gérard MAYAUD vice-président du conseil départemental et de Mme Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE conseillère départementale, qui ont constaté l'aboutissement du projet. Ils ont loué les qualités, la pertinence de cette structure sachant que la dynamique va désormais s'enclencher avec ce pôle important pour Le Pêcheureau et ses environs.



ENTRETIEN DES CANALISATIONS D'EAUX PLUVIALES

L'évacuation des eaux pluviales est essentielle pour préserver nos habitats.

Afin d'éviter que les canalisations se bouchent, il est nécessaire d'intervenir en préventif dans les zones habitables sensibles.

Le quartier de la Sauleraie et du Compas considéré comme zone à risque exigeait une intervention.

La municipalité a fait appel à l'entreprise « Vidanges Blancoises », spécialisée et compétente, pour assurer un nettoyage complet du réseau à haute pression.

D'importants dépôts de matériaux et de végétaux tout au long des acheminements ont été évacués, évitant ainsi les probables engorgements, débordements, voire inondations en cas de fortes pluies.



TERRITOIRE BIO ENGAGÉ



Territoire BIO Engagé, le label qui valorise les engagements pour le développement de l'agriculture biologique !

En 2012, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, l'association interprofessionnelle bio régionale, lançait en Région Nouvelle-Aquitaine le label Territoire BIO Engagé, première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

Ce label valorise les pratiques volontaristes au profit du développement de l'Agriculture Biologique sur les critères de la surface et/ou de la restauration collective à l'échelle des territoires.

Aujourd'hui, cette démarche s'est étendue à 6 autres régions françaises : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre Val de Loire, Hauts-de-France, Occitanie et Pays de la Loire.

Nous en avons parlé l'an dernier, en janvier 2024, Le Pêcheureau a été lauréat du Label Territoire Bio Engagé grâce à l'engagement de sa restauration scolaire en matière d'approvisionnement bio de qualité.

En effet, nous avons eu le plaisir d'entrer dans ce système de labellisation avec 2 Fourchettes, correspondant au niveau deux des attendus de ce label soit un minimum de 35 % d'approvisionnement en produits bio.

En juillet de cette année, nous avons non seulement renouvelé notre labellisation, mais avec l'obtention de la 3ème Fourchette, plus haut niveau de reconnaissance de ce label avec 63 % d'approvisionnement en produits bio !

Cela vient encourager l'équipe municipale à continuer sa mobilisation pour la progression entamée voilà bien des années.

Cette Fourchette supplémentaire vient surtout récompenser le travail quotidien de Monsieur Thierry Dubreuil, notre cuisinier et Madame Mégane Papiot, notre aide-cuisinière.

Cette reconnaissance, amplement méritée, valorise la recherche constante de producteurs locaux de produits de qualité, la mobilisation sans relâche dans la proposition de menus sains et adaptés à notre jeune public, ainsi que la volonté de transmission.

Nous adressons nos sincères remerciements à Thierry et Mégane pour leur engagement, leur mobilisation et leur implication dans ce beau projet.

Lien du site officiel :

<https://territoirebioengage.fr/laureat/le-pechereau/>



La VIE COMMUNALE

CONCOURS DÉPARTEMENTAL FLORAL

Les lauréats du concours floral départemental de l'année 2024, des villes, villages, maisons fleuries, du secteur d'Argenton sur Creuse et de Neuvy Saint Sépulchre ont reçu leur prix dans l'après midi du 28 novembre à la salle des fêtes de Baraize.

Tous ont été récompensés dans la catégorie « maison avec jardin très visible de la rue » par un jury composé des Conseillers départementaux, maires et conseillers qualifiés.

Au cours de la cérémonie des vœux du maire de Le Pêchereau pour l'année 2025, la municipalité a offert une composition florale à chacun des Pêcherelliens qui ont œuvré à cette action.

Dans son discours, Joël HUET conseiller délégué en charge des cérémonies a félicité les participants :

Mme BIETTMANN, Mme HUET Chantal,

M. LAVENU Jean-Paul, M. LONGEIN Bernard, M. VIARD Jean-Pierre,

pour le fleurissement de la commune, l'embellissement du cadre de vie, l'amour qu'ils portent à la nature. Leur talent est une source d'inspiration et un véritable enrichissement pour notre communauté.



GRAND PRIX CYCLISTE DU PÊCHEREAU

Le traditionnel Grand Prix du Pêchereau s'est déroulé comme tous les ans le vendredi 01/08. Cette course a la particularité de se dérouler en semi-nocturne et est devenue un évènement incontournable du cyclisme UFOLEP. 70 coureurs viennent régulièrement se frotter sur le circuit urbain et le spectacle a encore été au rendez-vous cette année ! En première catégorie, Frédéric Alvarez a renouvelé l'exploit de gagner une seconde fois de suite en remportant un sprint à 3 devant Louis Dejoie et Arnaud Moreau. En 2e catégorie la victoire est revenue à la féminine Julie Depye. En 3e catégorie, une échappée de 3 coureurs s'est formée avec le local Nicolas Hivernat qui s'est incliné de peu face à Lucas Boutet. En 4e catégorie, la victoire s'est disputée au sprint remporté par Jean-Noël Guégan.



PREMIERE CATEGORIE (15 partants)		
1	ALVAREZ Frédéric	AS VIENNE EN VAL 45
2	DEJOIE Louis	AUTO VELO CLUB CASTELROUSSIN 36
3	MOREAU Arnaud	CERCLE CYCLISTE MAINSAT EVAUX 23

DEUXIEME CATEGORIE (5 partants)		
1	DEPYE Julie F	VELO CLUB BLANCOIS 36
2	SANCHEZ Julien	CYCLO CLUB BOSMIE 87
3	NACK Mattéo	ECOLE VTT LES PETITS MOLLET TENDU 36

TROISIEME CATEGORIE (22 partants)		
1	BOUTET Lucas	VELO CLUB MONTMORILLONNAIS 86
2	HIVERNAT Nicolas	AMICALE CYCLISTE CHASSENEUIL 36
3	BOUDET Éric	COMMENTRY CYCLISTE 03

QUATRIEME CATEGORIE (19 partants)		
1	GUEGAN Jean-Noël	TEAM MONTAGNAC AC 34
2	CHAGNEAU Mickaël	UNION CYCLISTE LUBERSAC 19
3	LIGNOUX Jean-Pierre	AMICALE CYCLISTE CHASSENEUIL 36





Succès de la journée Octobre Rose au Château du Courbat

Le 12 octobre dernier, le magnifique site du Château du Courbat a accueilli la manifestation Octobre Rose, placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Au programme : une randonnée solidaire à travers la campagne environnante et une exposition de voitures anciennes qui a ravi petits et grands.

Cette journée, organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein, a rassemblé près de 200 participants venus partager un moment d'émotion et de soutien, dans un cadre patrimonial exceptionnel.

Un grand merci à tous les bénévoles, participants et associations partenaires pour leur engagement dans cette belle cause.

Deux antennes locales vous accueillent :

Maison de santé Simone Veil, rue de la Sablière, 36200 Argenton sur Creuse

Maison médicale de santé pluridisciplinaire, Rue Clément Choret, 36270 Eguzon

Contactez-nous !

02 54 27 24 88 - LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'INDRE



UNE BOÎTE À LIVRE

dans le quartier de Paumule : un bel élan de partage

Dans le cadre de l'engagement municipal pour la vie locale et l'accès à la culture, une petite bibliothèque en libre accès permet, depuis quelques mois, à chacune et chacun de déposer ou d'emprunter un livre gratuitement, à tout moment.

Un grand bravo aux agents municipaux pour cette belle réalisation artisanale, qui témoigne de leur implication au service du bien commun !

Qu'il s'agisse de romans, de bandes dessinées ou d'ouvrages pour enfants, chacun(e) est invité(e) à faire vivre cette boîte à livres par ses lectures.



COMMÉMORATIONS

DES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2024

Le 8 mai 2025

a été la 80ème commémoration de la victoire des peuples sur le nazisme.

Une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts après un défilé haut en couleur.

Cet événement acte la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont jamais cédé et honore le courage de tous ceux qui ont résisté.

En présence des autorités civiles et militaires, d'un public rassemblé, le discours de l'Union Nationale des Anciens combattants et le message ministériel ont précédé le traditionnel dépôt de gerbes.



Le 11 novembre 2025

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, commémoration de la victoire et de la paix, la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les morts pour la France dans les conflits anciens ou actuels.

Cette journée a été un temps fort, elle rappelle le sacrifice de millions de soldats et souligne l'importance de préserver le devoir de mémoire.

Un hommage a été porté au bleuets, la fleur symbole de soutien envers les anciens combattants, les veuves de guerre et les victimes de conflits : c'est la fleur française du souvenir !

Il y a 100 ans, les soldats remarquaient que les bleuets poussaient sur les champs de bataille dévastés.

Ils y voyaient un symbole de résilience, de ténacité et d'espoir au milieu du chaos.

La cérémonie de cette journée s'est déroulée selon le protocole :

- mise en place des porte-drapeaux, de la fanfare, des pompiers et gendarmes ;
- arrivée des autorités et du public ;
- levée des couleurs
- lecture des messages
- dépôt de gerbes
- sonnerie aux morts
- minute de silence
- Marseillaise
- remerciements aux délégations
- fin de la cérémonie
- vin d'honneur offert par la municipalité.



SENTIERS DE RANDONNÉE VOIE VERTE

Trois sentiers de randonnée ont été tracés et balisés sur la commune depuis 2017. Ils sont tous les 3 facilement accessibles, praticables et régulièrement nettoyés.

« Fonts et Lavoirs »

d'une longueur de **8,3 km**, balisé en **bleu**, axé principalement sur le patrimoine bâti et sur les lavandières.

« Entre Courbat et Creuse »

de **10,3 km**, balisé en **jaune**, avec panoramas sur la vallée, passage en bord de Creuse, sur la voie verte et dans le site du château du Courbat.

« Dans les brandes »

de **12,5 km**, balisé en **jaune**, pour une immersion dans le milieu naturel du plateau, entre chemins d'exploitation et chemins creux, avec un panorama magnifique sur Le Pêchereau et la vallée.

Les fiches descriptives de chaque sentier sont disponibles au secrétariat de la Mairie du Pêchereau. Elles sont également téléchargeables sur le site internet de la commune.

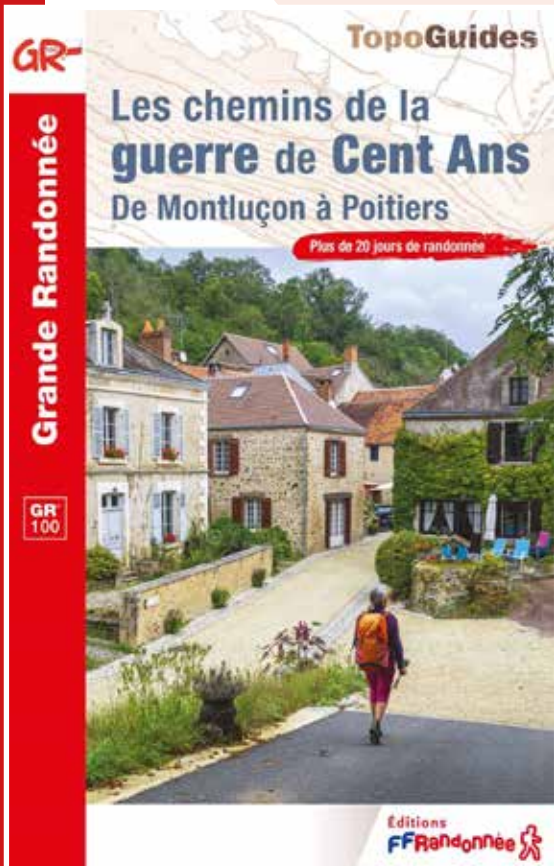
Un panneau situé sur la place du 8 mai 1945, représente un plan de la commune sur lequel figurent les parcours des 3 sentiers de randonnée. Par ailleurs, à l'Office du Tourisme d'Argenton, vous pouvez vous procurer une carte au 1/25000e reprenant tous les sentiers de randonnée balisés de la Communauté de Communes d'Argenton/Eguzon, vendue 5 euros.

« GR 100 »

Le sentier de grande randonnée GR100 « Les chemins de la guerre de Cent Ans » est désormais opérationnel. Le parcours est balisé, les panneaux d'information sont implantés. Le trajet de ce GR emprunte des voies de notre commune : voie verte, le Courbas, place de Verdun, rue des Reizes. Le topoguide, sorti cet été, comporte une description précise du parcours, des sites emblématiques rencontrés et relate les épisodes historiques de la guerre de cent ans dans notre région. Il est possible de l'acquérir dans les bureaux du tourisme d'Argenton, Gargillesse ou Eguzon.

La création de ce sentier de Grande Randonnée va engendrer une augmentation importante du nombre de randonneurs itinérants. Des retombées substantielles sont attendues pour les hébergements et les commerces de proximité.

Nous avons la chance de posséder un réseau important de chemins, à nous de les bichonner, de les protéger d'agressions de toute sorte. Si toutefois vous relevez, lors de votre balade, des erreurs de balisage, des obstacles divers (chute de branches d'arbre, dépôt d'ordures sauvages...) ou autres anomalies, merci de le signaler à la Mairie.



FÊTE DES VOISINS

LE QUARTIER DES PETITES CHAUMES a une nouvelle fois fait preuve d'un bel esprit de convivialité lors de la Fête des Voisins 2025.

Les habitants se sont réunis autour d'un repas champêtre, créant un moment de partage apprécié de tous et renforçant les liens qui animent notre commune au quotidien.

Nous encourageons vivement les autres quartiers à organiser, eux aussi, des rencontres ou animations locales. Si vous souhaitez mettre en place un événement ou partager une initiative de quartier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous serons ravis de relayer vos projets dans nos prochains bulletins municipaux et de valoriser ces actions qui font vivre notre communauté.

Grâce à l'engagement de chacune et chacun, notre ville continue de se construire comme un lieu où la solidarité, la convivialité et le vivre-ensemble prennent tout leur sens.

Un grand merci aux organisateurs et à l'ensemble des participants pour cette belle initiative !



DÉCOUVERTE CHÂTEAU DU COURBAT

Un couple d'habitants du Pêchereau, animé par la passion du patrimoine, a lancé une initiative originale pour faire découvrir à toutes et tous le Château du Courbat, site emblématique au cœur de la commune.

Grâce à leur engagement et la collaboration avec une entreprise spécialisée dans la valorisation numérique du patrimoine, une visite virtuelle immersive en 3D permet désormais d'explorer le château et son parc, y compris des espaces rarement accessibles tels que les combles restaurés.

La municipalité s'associe pleinement à cette démarche citoyenne et remercie chaleureusement les initiateurs pour leur volonté de rendre accessible ce trésor local, favorisant un partage renouvelé de l'histoire et des richesses du Pêchereau auprès du plus grand nombre.



• Visitez le Château du Courbat en ligne :
<https://tour.panoee.net/ChateauduCourbat>
Ou scannez directement le QR code ci-contre.



Une technologie au service du patrimoine local



Banquet

DE FIN D'ANNÉE DE NOS AÎNÉS



Le dimanche 7 décembre 2025 a eu lieu le traditionnel banquet de fin d'année des aînés de plus de 70 ans de la commune. Nous avons eu le plaisir de réunir 141 convives autour d'un repas de fêtes convivial au restaurant l'Escapade.



Les personnes invitées n'ayant pu y assister ont reçu des colis de fêtes qui contenaient, comme chaque année, des produits locaux de qualité. Les 171 colis ont été distribués la semaine suivant le banquet par les conseillers municipaux, et les 7 aînés résidant en EHPAD ont quant à eux reçu leurs sachets contenant cadeaux et friandises dans les jours qui ont suivi.

Plan canicule

La mairie rappelle à toutes les personnes âgées, isolées, invalides ou fragilisées par la maladie, qu'elles peuvent demander à être inscrites sur le fichier communal de recensement dans le cadre du plan canicule.

Cette demande peut être faite sur simple appel au secrétariat pendant les heures d'ouverture à partir du 1er juin : 02 54 24 04 97. Cette inscription permet de bénéficier d'une surveillance particulière de la municipalité.

Dans tous les cas, si le plan canicule est déclenché, il est vivement recommandé de suivre les conseils sanitaires émis par les médias. Un numéro vert gratuit « canicule info service » est à disposition, de 8h00 à 20h00 au 0 800 06 66 66. Cette démarche de recensement est facultative et vous pouvez, à tout moment, demander votre radiation de ce registre.

CANICULE ET FORTE CHALEUR

ADOPTEZ LES BONS GESTES



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**EN CAS D'URGENCE :
APPELEZ LE 15**

RAPPEL : un défibrillateur est situé à côté du panneau d'affichage numérique, espace Jean Descout, accès mairie.



DON DE SANG



La
VIE COMMUNALE

AMICALE ARGENTON-SUR-CREUSE

RENSEIGNEMENTS SUR LES COLLECTES :

Mr DÉSIÉ Bernard, Président : 02 54 01 13 73

M. LECOINTE J. Marie : 06 63 61 65 48

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS :

Mme LABBÉ Marie-France : 06 77 49 76 37

Mme LECOINTE Véronique : 07 81 47 62 14

RENSEIGNEMENTS SUR LA RAMÉE :

Mr BOUZANNE Claude : 06 88 39 96 05

ACTIVITÉ 2026

- 11 JANVIER : Galette des rois - Salle Jean Frappat
- 15 FÉVRIER : AG - 10h30 Salle Charles Brillaud
- 8 MARS : Super Loto - Salle Jean Frappat
- 14-15-16-17 MAI : Séjour dans le Vercors
- 13 JUIN : Méchoui à Chasseneuil
- MI OCTOBRE : Octobre Rose à Chasseneuil
- MI DÉCEMBRE : Distribution des colis de Noël
- NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026 : Distribution des calendriers

ACTIVITÉS prévues pour 2027 :

Galette le 10-01-27 et AG le 14-02-27

POUR DONNER SON SANG IL FAUT :
être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, ne pas venir à jeun et être muni d'une pièce d'identité avec photo.

RDV COLLECTES :

dondesang.efs.sante.fr

ou André : 06 78 44 38 28

- JANVIER Jeudi 22
Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- FÉVRIER Jeudi 19
Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- MARS Jeudi 19
La grange aux loisirs **TENDU** / 15h à 19h
- MAI Jeudi 28
Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- JUIN Jeudi 25
La grange aux loisirs **TENDU** / 15h à 19h
- JUILLET Jeudi 23 Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- SEPTEMBRE Jeudi 17 Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- OCTOBRE Jeudi 22 Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h
- NOVEMBRE Jeudi 19 Salle Jean Frappat Argenton / 15h à 19h

INTEMPOREL-LES

FESTIVAL

*Quand la musique devient couleur
Back and Forth & Pierre Marchand
aux Intemporels*

Dimanche 27 juillet 2025, l'église Notre-Dame du Pêchereau a accueilli un moment suspendu entre musique et peinture : une rencontre rare entre le trio **Back and Forth** et l'artiste plasticien **Pierre Marchand**.

La sonorité du nom du groupe traduit la force et la douceur de leur univers. Leurs chansons, empreintes de contemplation et de voyages intérieurs, tissent des chroniques poétiques du temps qui file. Trois voix, trois sensibilités, qui s'accordent dans une harmonie intimiste, entre mélancolie et élan vital.

Pour cette performance inédite, le son a pris littéralement forme et couleur. Invité par le groupe, Pierre Marchand, peintre, sculpteur et commissaire d'exposition du Moulin du Rabois à Argenton-sur-Creuse, a peint en direct une œuvre monumentale. Sur une toile blanche tendue en fond de scène, il a traduit la musique en traits, textures et couleurs, dans un dialogue spontané avec les musiciens.

Une expérience sensorielle totale, où l'instant devient œuvre.



AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

● Les écoles Jacques Prévert

L'école maternelle accueille ses élèves dans les classes de :

M^{me} la directrice, M^{me} Julie Hemery, en PS-MS-GS et de M^{me} Frédérique Brunet en PS-MS.

L'effectif de cette année scolaire est de 40 élèves.

L'école élémentaire accueille ses élèves dans les classes de :

M^{me} la directrice, M^{me} Sabine Giacomuzzi en CP / CE1, M^{me} Nathalie Jean-Rezzak en CE1 / CE2, M^{me} Caroline Bernard en CM1 et de M^{me} Sophie Dupuy en CM2.

L'école élémentaire a été frappée à la rentrée par une fermeture de classe. L'éducation nationale ne prenant en compte que les effectifs, sans considérer les nombreux autres éléments que nous avons porté à son attention, a fait le choix de contraindre les enseignantes de l'école aux doubles-niveaux.

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui se sont mobilisés malgré le mince espoir que nous avons. Tous nos remerciements surtout aux enseignantes qui ont œuvré pour que cela impacte leurs élèves le moins possible.

L'effectif de cette année scolaire est de 77 élèves ponctuellement augmenté par les enfants de citoyens itinérants.



Comme chaque année, la municipalité soutient les activités culturelles et sportives des écoles, en finançant plusieurs de ces activités, comme la natation, l'équitation, et en mettant à disposition les moyens de transport nécessaire.

Nous félicitons les élèves et leurs maitresses pour les nombreux prix obtenus cette année !

● Le service périscolaire de la commune

Le service regroupe les agents qui s'occupent des élèves hors temps scolaire. Il est composé de :

Son directeur : M. Cyrille Aubard

Deux ATSEM : M^{me} Marilynne Simonneau

M^{me} Elisabeth Conscience

Une animatrice : M^{me} Gwladys Cyprienne

Un cuisinier : M. Thierry Dubreuil

Une aide-cuisinière : M^{me} Mégane Papiot

Des agentes communales participent à la surveillance des enfants :

M^{me} Siham Djelaili, M^{me} Emilie Choplin.

● Le restaurant scolaire

Notre évolution en matière d'alimentation de qualité et d'approvisionnement raisonné continue sa progression. L'équipe de la cantine, M. Thierry Dubreuil et M^{me} Mégane Papiot, œuvre quotidiennement en ce sens. Nous avons ainsi obtenu la 3^{ème} Fourchette du label **Territoire Bio Engagé** en juin dernier.

L'équipe travaille toujours avec de nombreux producteurs locaux, démontrant plus que jamais l'envie de préparer des repas sains et de qualité. Nous félicitons et remercions M. Dubreuil pour la prospection, la négociation et la confirmation des modes de fonctionnement qui ont permis d'y parvenir.

Nous lui dédions cette **3^{ème} Fourchette** qui n'aurait pu être acquise sans ses efforts.

● Les garderies

Les garderies reçoivent les enfants hors temps scolaire de 7h30 à 18h15.

Chaque école a son propre point d'accueil. Le fonctionnement des garderies reste inchangé. Elles ouvrent leurs portes le matin à 7h30 et accueillent les enfants jusqu'à l'ouverture des écoles. Elles sont en charge de l'encadrement des enfants pendant la cantine. Une fois l'école terminée, elles proposent une heure d'activités diverses et variées de 15h30 à 16h30, puis un temps libre. Elles ferment leurs portes à 18h15. Le mercredi, les élèves sont accueillis aux horaires habituels le matin, et de 12h00 à 12h30 le midi.

Les fortes chaleurs du mois de juillet ont empêché la tenue de la fête du périscolaire telle qu'elle était prévue. Les membres de l'équipe périscolaire au grand complet l'ont remplacée par un immense pique-nique, le dernier jour d'école. Cette année scolaire s'est clôturée par un barbecue géant, convivial et festif.

Nous remercions l'ensemble des membres du service pour leur sérieux et leur implication. Comme tous les ans, ils ont fait preuve d'enthousiasme et d'originalité pour que les élèves de nos écoles puissent être en découverte constante !

Les chiens dits dangereux

La loi du 20 juin 2008 définit deux catégories de chiens dits « dangereux », ainsi que des mesures spécifiques que chaque propriétaire doit respecter.

QUELS SONT LES CHIENS DITS « DANGEREUX » :

Les chiens de première catégorie ou chien d'attaque.

Les chiens de deuxième catégorie ou chiens de garde et de défense.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE LEURS MAITRES :

. Pour les chiens de catégorie 1 :

Permis de détention

Evaluation comportementale

Vaccination contre la rage

Port de la muselière et de la laisse et conduite par une personne majeure

Stérilisation

Assurance responsabilité civile.

. Pour les chiens de catégorie 2 :

Permis de détention

Port de la muselière et de la laisse et conduite par une personne majeure.

Le non respect de ces obligations, expose le propriétaire à un risque de sanctions qui peuvent prendre la forme d'une amende comprise entre 150 € et 7 500 € ou d'une peine de prison comprise entre 3 et 6 mois.

Pour rappel : tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.

Chiens en laisse



Incivilités aux toilettes publiques de la Prairie de Paumule

Depuis plusieurs années, des incivilités dans les toilettes de la prairie de Paumule se multiplient.

Les dégradations du matériel sanitaire, les bouchages des canalisations d'écoulement des eaux usées, le non respect des règles d'hygiène, les mauvaises utilisations et l'état abject des locaux deviennent insupportables.

Ces incivilités ont eu un coût important pour la commune et ont mobilisé fréquemment des employés communaux à des tâches ingrates.

Face à ces dégradations, la mairie s'est vue obligée de fermer l'accès aux toilettes.



Une belle fête sportive

dans un cadre exceptionnel



Le mercredi 19 novembre 2025, le Château du Courbat fut le théâtre du cross départemental organisé par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Le matin, bravant le froid, nos courageux primaires (qui étaient gentiment invités par le collège Rollinat) se sont élancés sur deux courses différentes :

La première avec les CP, CE1 et CE2

La deuxième avec les CM1 et CM2

Les maîtresses avaient mis tout en œuvre pour leur apporter un entraînement à la mesure de cet évènement.

La joie et la bonne heure ont accompagné cette matinée. Les enfants étaient ravis !



Echauffement en musique avant le top départ

L'après-midi, plus de 1200 collégiens et lycéens se sont affrontés sur plusieurs épreuves catégorisées en fonction de l'âge et du sexe.

De belles performances ont été accomplies, ce qui a permis aux meilleurs indriens de se qualifier pour la phase régionale qui se tiendra à Chartres. Trois équipes de Rollinat ont décroché leur sésame !

En plus de ces courses de championnat, d'autres, placées sous le signe de la solidarité, de l'égalité et de l'inclusion, ont eu lieu avec le soutien des professeurs et l'équipe encadrante de Rollinat.

Par ailleurs, une collecte conséquente de denrées a été réalisée au profit des restos du cœur.



Cette journée, malgré le froid et la pluie, a été l'illustration parfaite des valeurs prônées par le sport :

**dépassement de soi,
persévérance,
partage,
respect
et bienveillance.**

Un remerciement spécial aux organisateurs et aux services techniques municipaux qui ont orchestré cette journée de main de maître et ont permis de faire de ce rendez-vous une vraie réussite.



La VIE ASSOCIATIVE

La municipalité tient à remercier toutes les associations pour leur implication dans la vie de notre commune et tout particulièrement l'ACP pour ses organisations d'événements festifs autour de notre château.

ASSOCIATION CULTURELLE du Pêchereau

ACP

L'objectif de notre association est de faire vivre et connaître notre commune au travers de nos différentes manifestations ouvertes à tous.

Malheureusement celles-ci sont à l'extérieur et la météo capricieuse ne nous a pas épargnés en 2025. Mais avec notre ténacité et la fidélité de nos bénévoles nous avons pu proposer :

- Notre randonnée pédestre le 20 avril avec trois circuits où 66 marcheurs téméraires ont pu découvrir les chemins et paysages pescherelliens
- Une première brocante avec fête du pain, marché producteurs et expo-vente de notre atelier poterie le 18 mai. Nous avons accueilli quelques 150 exposants
- Notre repas dansant animé par l'orchestre Michel Ville du 05 juillet où nous avons servi quelques 150 repas. Malheureusement le feu d'artifice n'a pu être tiré suite à une décision préfectorale.
- Une deuxième brocante avec fête du pain, marché producteurs et expo-vente de notre atelier poterie le 14 septembre. Malgré la pluie nous avons accueilli 33 exposants.
- Toute l'année nous organisons nos vendredis récréatifs (belote, scrabble, etc) à la salle du stade de 14 h à 18 h.

N'hésitez pas à venir à ces après-midis détente, le rire étant de rigueur !!!

Atelier poterie situé place du 8 mai 1945 (à côté de la bibliothèque)

2 séances sont animées par Marie-Claude Descout :

- le lundi de 13h30 à 15h30
- le mardi de 18h30 à 20h30

Le tarif mensuel est de 24 €.

NOTRE PROGRAMMATION 2026

- 31 janvier : Assemblée générale
- 19 avril : 9 ème randonnée Des Chaumes
- 17 mai : Brocante/vidé-grenier, fête du pain et marché
- 4 juillet : soirée festive
- 20 septembre : Brocante/vidé-grenier, fête du pain et marché

Si, comme nous, vous voulez faire vivre notre commune, rejoignez-nous !!

ASSOCIATION de CHASSE du Pêchereau

L'association communale de chasse du Pêchereau comporte une trentaine de membres. Comme les années précédentes, des battues aux sangliers et aux renards ont lieu régulièrement, du fait des dégâts importants occasionnés par ce gibier. Pour rappel, aux Pescherelliens possédant de la volaille, les renards chassent les volailles 24 heures sur 24 au moment où ils doivent

nourrir leur progéniture, c'est-à-dire de mi-mars à mi-mai.

Au mois de juin a eu lieu notre traditionnel repas des chasseurs à la salle du Moulin.

Président : Frédéric MOREAU 06 86 17 94 88

Vice-président : Patrick GAUMET

Trésorier : Daniel DURIS

Secrétaire : Olivier ROUTET



PESCHERELLI

L'Association PESCHERELLI a 39 ans d'existence, compte une centaine d'adhérents. Elle a pour but le plaisir de rassembler, d'être ensemble, elle offre donc de nombreuses et diverses activités.

En effet, en janvier, nous avons fêté les Rois et apprécié la réunion avec la bibliothécaire qui nous reçoit toujours chaleureusement afin de nous présenter les nouveaux ouvrages parus.

En mars, nos adhérents se sont retrouvés lors d'un loto, reconduit également en septembre.

En avril, repas à thème. Une sortie en Corrèze fut programmée, nous avons visité le musée de l'accordéon et des patrimoines, ainsi que le musée d'histoire contemporaine de Jacques Chirac.

Une très belle marche en mai nous a permis d'emprunter la passerelle himalayenne, suivie d'un repas au restaurant, la journée s'est terminée par une visite culturelle de Gargilesse. Comme chaque année une journée ludique en bord de Creuse, nous a réuni, pour son moment convivial !

En aout, nous avons assisté à un spectacle son et lumière au théâtre de verdure d'Orsennes, « La Folle des eaux » histoire tirée du roman « La Vouivre ». Poncé sur le Loir nous a accueillis où un maître verrier nous a fait découvrir son savoir faire, puis visite du château renaissance, son labyrinthe de charmille. La journée s'est terminée par la démonstration des différentes étapes de transformation de fruits dans une cidrerie où l'accueil fut très chaleureux lors d'une dégustation.

À nouveau nous avons proposé notre traditionnelle choucroute avant d'effectuer notre marche habituelle. Nous avons fêté l'automne et ses cucurbitacées ainsi que l'arrivée du beaujolais nouveau ! La fin de l'année se profilant, c'est le goûter de Noël qui a été offert ainsi que le repas annuel pris au restaurant " l'Escapade ".

Bien sûr, notre marche du jeudi est proposée régulièrement, afin de découvrir le patrimoine et les chemins du Berry.

Nous remercions la municipalité qui nous a apporté son soutien par sa subvention et la mise à disposition de salles.

L'année 2026 s'annonce à nouveau riche en activités.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous trouverez au sein de l'Association, amitié et convivialité.

• **Président : Daniel LONGEIN**
Tél. 09 83 85 78 31 - 06 51 47 61 25

• **Secrétaire : Nicole VOSGIENS**
Tél. 02 54 47 20 88 - 06 84 45 19 63



AÉROCLUB 36

Découvrir la région... depuis le ciel



L'Aéroclub 36 poursuit sa mission de promotion de l'aviation légère de loisir en proposant toute l'année des activités accessibles à tous : **vols découverte, initiations au pilotage, vols balade et tourisme** permettant d'admirer notre belle région vue du ciel.

L'association accueille également des **visites pédagogiques** destinées aux écoles, centres de loisirs et groupes souhaitant découvrir le monde aéronautique.

Temps fort de 2026 :

L'Aéroclub 36 organisera sa journée **Portes Ouvertes le 19 juillet 2026**, un événement familial avec de nombreuses animations et la possibilité d'échanger avec les pilotes et bénévoles.

L'Aéroclub 36 continue ainsi de partager la passion du vol et de faire rayonner l'aviation de loisir au sein de notre territoire.

Contacts : 02 54 24 29 08 ou 06 77 13 43 44

E-mail : aeroclub36@laposte.net

president.ulm36@laposte.net

www.facebook.com/ULM36/

Lien sur la page par QR Code



Anciens Combattants UNC

Notre association a pour but de :

- Maintenir et développer des liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie.
- Défendre les intérêts moraux, sociaux de ses membres.
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

La section du Pêchereau compte 4 anciens combattants et 19 adhérents extérieurs.

Les membres de la section sont présents sur les différentes cérémonies et réunion des anciens combattants.



Président : Mr TILLOU J-Jacques
Tél. 02 54 24 48 02

8 mai 2025



LA COMMUNALE

Amicale des anciens élèves des écoles laïques de Le Pêcheureau «La Communale» rassemble :

113 adhérents, tous animés par le même esprit de convivialité et de partage.

Tout au long de cette année, les membres se sont réunis :

- En janvier : la dégustation de la galette des rois et de la tarte aux « barriots » a été suivi d'un moment de divertissement en chanson, d'une tombola et d'une projection vidéo.



- En juin : une randonnée agrémentée d'un repas en soirée.

Nous remettons un chèque bancaire aux écoles maternelle et élémentaire par le président accompagné de membres du conseil d'administration, d'élus de la mairie et de Marcel Fraudet ancien élève et donateur. Celui-ci, avec son association : « Les Cuisiniers Français » participe à nos donations pour les écoles.

- En novembre une sortie à Bordeaux pour assister au cabaret-repas-spectacle : « L'Ange Bleu » permet un moment de détente et de retrouvailles.



Cette association contribue à préserver les souvenirs communs tout en créant de belles amitiés ; un bel exemple de dynamisme et de solidarité au sein de notre communauté.

Retrouvez votre enfance ainsi que vos copains et copines, souvent perdus de vue et participez aussi à la vie de l'association des anciens élèves de *La Communale*, Vous êtes les bienvenus...

Christian Gaultier, président

LE COUP DE POUCE

Président : Alain GRÉGNANIN
Tél. 02 54 53 07 83
epicerie-sociale.coup-de-pouce@orange.fr

Ouvert les trois premiers vendredis de chaque mois de 10h à 12h et de 14h à 16h

- **Les dossiers de demande d'aide peuvent aussi être retirés à l'Épicerie Sociale** •



Run Cap Sud & Start and Stop 2025 : deux événements qui font vibrer Le Pêcheureau !

Run Cap Sud – Championnat de France de dragster moto (5 et 6 juillet 2025)

Malgré un dimanche marqué par une météo capricieuse, le Run Cap Sud a une nouvelle fois confirmé son statut d'événement phare. Plus de **1500 spectateurs** se sont déplacés pour admirer les performances des **147 pilotes** engagés dans la **finale du Championnat de France de dragster moto**. Le public a été impressionné par des motos atteignant plus de **200 km/h en quelques secondes**, et par une démonstration hors norme : une **Hayabusa de 6000 cv propulsés par un réacteur d'hélicoptère**, véritable symbole de puissance. Le samedi soir, l'ambiance s'est enflammée avec un **concert rock** très apprécié, complété par une exposition spéciale célébrant les **40 ans de la légendaire Suzuki GSX-R**, qui a donné une dimension patrimoniale à l'événement.

Start and Stop – Run petite cylindrée (13 et 14 septembre 2025)

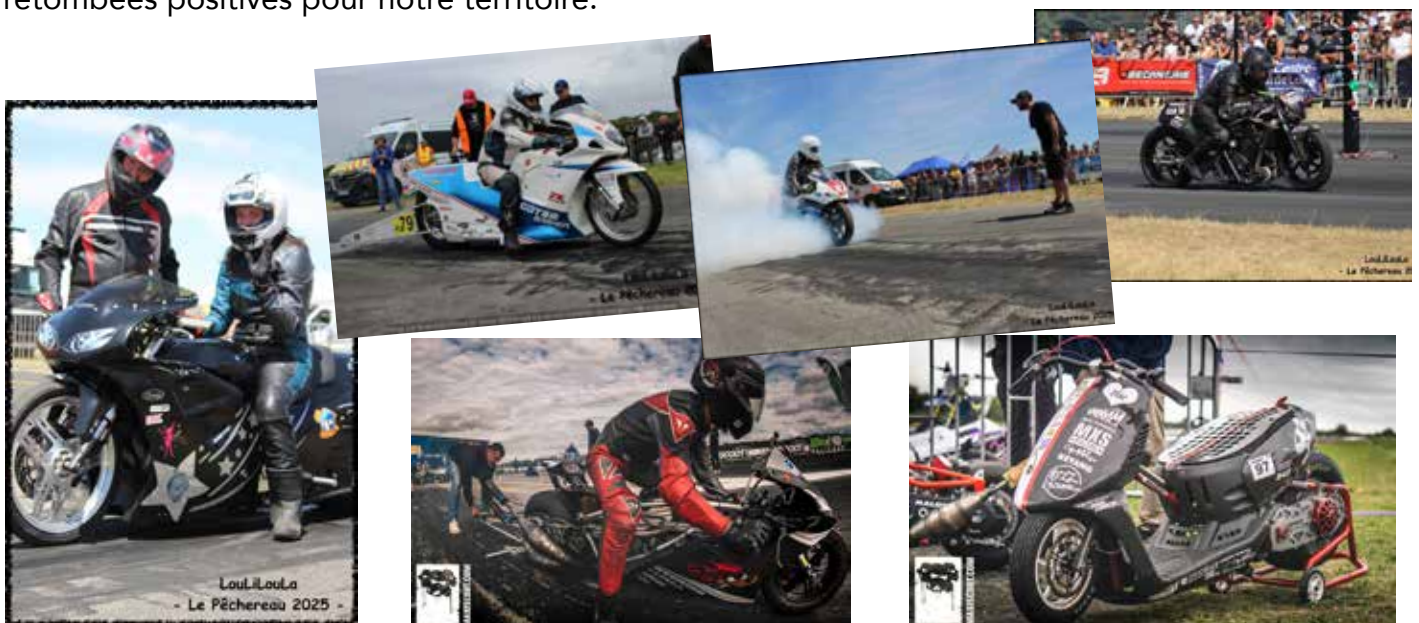
Grande nouveauté de l'année, la première édition du **Start and Stop**, dédiée aux petites cylindrées, a rassemblé près de **1000 spectateurs** et **200 pilotes**. Les amateurs de sensations fortes ont vibré devant les courses, tout en profitant de **shows de wheeling et de burn** qui ont ravi le public. La soirée DJ du samedi a prolongé la fête jusque tard dans la nuit, confirmant que ce nouvel événement a trouvé son public et qu'il s'inscrit déjà comme un rendez-vous prometteur.

Un impact économique et social fort

Ces deux manifestations ne se limitent pas aux pistes : elles accueillent des pilotes venus de toute la France et contribuent à dynamiser la commune et le département. Les commerces, restaurants et hôtels ont bénéficié de l'afflux de visiteurs, renforçant l'attractivité du territoire. Le **village exposants et partenaires**, avec notamment la présence des associations moto départementales et de marques emblématiques, a permis de créer des échanges et de valoriser la filière moto. Nous tenons à remercier l'ensemble des **50 bénévoles** mobilisés sur chaque événement, dont l'engagement permet d'offrir un cadre convivial et sécurisé à tous.

Des projets pour l'avenir

Fort de ce succès, le comité Run Cap Sud donne déjà rendez-vous aux passionnés les **4 et 5 juillet 2026** pour une nouvelle édition qui promet encore plus de spectacle, de convivialité et de retombées positives pour notre territoire.



USAP FOOTBALL

Club représentant la commune de Le Pêchereau et d'Argenton sur Creuse, il compte cette saison 250 licenciés.

L'Usap Football aligne 17 équipes :

- 1 équipe U7 (enfants de 5 et 6 ans)
- 2 équipes U9
- 2 équipes U11
- 2 équipes U13
- 1 équipe U13F (filles de 11 et 12 ans)

Pour les adolescents nous avons créé un groupement :

- Entente Sportive Bords de Creuse, avec les clubs de AS St Gaultier T et E Pont-Chrétien C.
- 2 équipes U15 en groupement avec Saint-Gaultier et Le Pont-Chrétien
- 2 équipes U18 en groupement avec Saint-Gaultier et le Pont-Chrétien
- 1 équipe féminine Séniors à 8
- 1 équipe critérium Loisir Vétérans à 8 (+35ans ou séniors en progression)
- 3 équipes séniors Masculines.

Nous pouvons accueillir chaque personne dès 5 ans et lui proposer une activité sportive adaptée à son âge et son niveau de pratique.

Les installations situées sur les 2 communes (Le Pêchereau et Argenton sur Creuse) sont nombreuses et permettent d'accueillir tous nos licenciés : stade du chemin vert, Georges Marandon, Jojo Bosch et le Merle blanc.

Nous tentons de participer au bien être des jeunes sportifs de notre agglomération. La moitié de nos pratiquants ont moins de 18 ans, 127 sur 250 licenciés.

La saison dernière fut fructueuse au niveau des résultats :

Notre équipe « féminines séniors » en finale de coupe, notre équipe U17 vainqueur de la coupe district et qui se situe cette saison en régional (U18R2).

Notre équipe fanion a obtenu un maintien plus que confortable (2°) en niveau régional (R3), notre équipe 3 est montée d'un échelon en D3.

Le club propose diverses animations tout au long de la saison :

- Dernier dimanche d'aout : La brocante du Pêchereau sur le stade du chemin vert
- L'arbre de Noël de l'école de foot en décembre
- Le loto du club au mois de mars
- Le stage foot ados 2^{ème} semaine des vacances de Pâques
- Tournoi de jeunes (U11) le 20 juin 2026 sur les terrains du Pêchereau
- Stage d'été pour l'école de foot la dernière semaine de juillet

Rejoignez-nous, fille ou garçon, jeune ou moins jeune, nous pouvons vous accueillir au sein de nos équipes.

Suivez-nous sur notre page Facebook ou rejoignez notre groupe : Usap Football.

Le site internet du club : Usapfoot.fr

Contact : 504876@lcfot.fr ou argenton.foot@gmail.com

Président : Franck Martin 06.42.72.06.55

Vice-président : Pascal Couty 06.19.12.56.75

Responsable sportif : Rémi Grizonnet 06.07.11.76.43



FAMILLES RURALES

ARGENTON SUR CREUSE - LE PECHEREAU - SAINT-MARCEL

ACTIVITES 2025- 2026

DANSES LATINO SALSA BACHATA

Salle Ecole Paul Bert
2 Rue des écoles
Argenton sur Creuse
Le lundi 20h15 à 21h15



DANSES DE SALON

Salle Evolution
Cours de la mairie
Argenton sur Creuse
Le lundi 19h à 21h30



Salle Evolution cours de la Mairie
Argenton sur Creuse

Le mercredi à partir de 14h

Enfants à partir de 6 ans - Ados et Juniors
plusieurs groupes



GYM DES NEURONES

Le lundi : 10h15 / 11h30
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon
Argenton sur Creuse



LOISIRS CREATIFS : SCRAPBOOKING

Un lundi par mois de 14h à 17h
avec une animatrice AZZA
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon
Argenton sur Creuse



GENEALOGIE

Un jeudi par mois : 14h / 17h
Maison d'animation Saint Etienne
salle 1er étage Rue J J Rousseau
Argenton sur Creuse



LOISIRS CREATIFS CARTONNAGE

Le mardi: 14h / 17h30
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Codon
Argenton sur Creuse



ATELIER EQUILIBRE Prévention des chutes

Animé par une kinésithérapeute
Le mercredi de 10h à 11h30
Salle Evolution cour de la Mairie
Rue Auclert Descottes



SANTE ET PREVENTION

COURS DE CUISINE
animé par une diététicienne
Un vendredi tous le 2 mois à 10h
Salles 3 et 4 Avenue Rollinat
parking de la font Nodon

famillesrurales.arg@gmail.com — — www.facebook.com/famillesrurales.argenton

Contacts : 02 54 01 10 51 - 02 54 24 53 69 - 02 54 24 44 11



BRODER ZEN

Nous sommes une association de broderie, nous pratiquons le Point Compté, Broderie Suisse, Hardanger, Peinture à l'aiguille, Dentelle au fuseau, Broderie Diamant, ainsi que le tricot et le crochet.

Nous nous réunissons, dans la bonne humeur, tous les lundis après-midi dans la salle du stade municipal, mise à notre disposition par la Mairie du Pèchereau.

Ce sont des moments de partage des connaissances de chacune d'entre nous. Tous les deux ans, nous organisons, en octobre, une exposition de nos ouvrages, au Gîte du Courbat. Cette exposition connaît toujours un grand succès.

En cours d'année, nous faisons une sortie sur une journée, si possible en avec notre activité.

Nous nous déplaçons pour voir les expositions d'autres associations dans le département.

Nous tricotons pour les Resto du Coeur grâce aux dons de laine qui nous sont faits par des particuliers et des professionnels. (écharpes, bonnets, couvertures, layette et autres).

En 2025, nous avons organisé une vente de nos ouvrages au profit du Téléthon.

La cotisation annuelle est de 14 euros.

Pour tous renseignements :

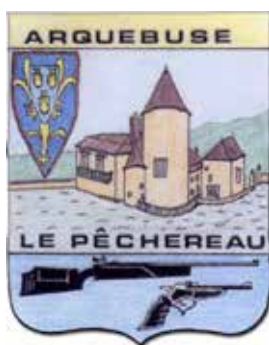
Catherine SIEFFERMAN 06 89 09 63 76

Geneviève RABILLARD 06 81 13 06 42

Arlette Bailleul 07 86 43 18 48



L'ARQUEBUSE SOCIÉTÉ DE TIR



Disciplines de tir pratiquées :

Armes à air : 10 m au pistolet et carabine.

Armes à feu : 25 m avec des calibres divers : 22 LR - 9 para - 357 mag - 45 ACP..

50 m au pistolet et carabine exclusivement au 22 LR.

Nos infrastructures :

13 postes au 10 mètres (dont 1 poste de tir vitesse), 9 postes au 25 mètres et 5 postes assis et 5 couchés au 50 mètres.

Nous ouvrons : les samedis de 14h30 à 17h
- les dimanches de 10h à midi, toute l'année excepté les mois de juillet et août où uniquement les dimanches le stand est ouvert. Les adhérents peuvent pratiquer soit du tir de loisir soit du tir de compétition, et tout cela dans le respect strict des règles de sécurité.

Le Président ainsi que tous les membres remercient Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et ses employés municipaux pour l'aide apportée tout au long de l'année à notre club.

Pour nous contacter :

- **Président François HERAULT** au
06 09 39 16 43

ou herault.f.arquebuse@free.fr

- **Secrétaire Gérard PONS** au
06 72 77 54 02

ou tir.arquebuse36@gmail.com

- Sur le net à cdt36.com

N'hésitez pas à venir nous voir pendant les heures d'ouverture car vous aurez la possibilité de vous essayer à la pratique de notre passion.



RÉMI 36

DE VOTRE DOMICILE VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rémi+
à la demande

SECTEUR

Argenton-sur-Creuse



LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr



Rémi

FACILITE VOS DÉPLACEMENTS



J'y vais avec Rémi! et vous?

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr

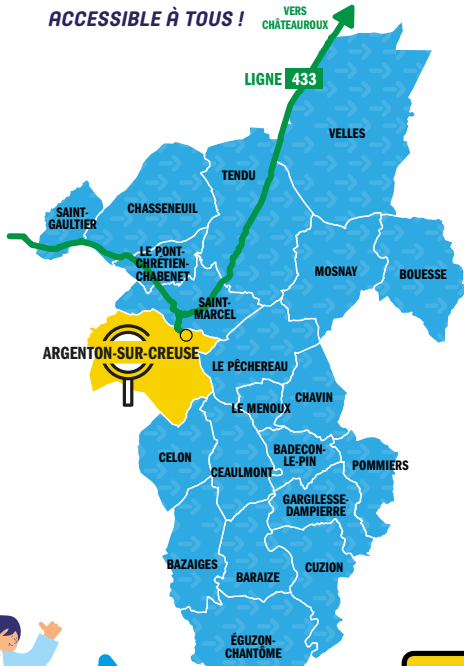


CONNECTEZ-VOUS sur Rémi Centre-Val de Loire et consultez les horaires et les points d'arrêt de LA LIGNE RÉGULIÈRE 433

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS!

VERS CHÂTEAUX



RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur

www.remi-centrevaldeloire.fr

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



ARGENTON-SUR-CREUSE

JOURS	ALLER ARRIVÉE À ARGENTON-SUR-CREUSE	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART D'ARGENTON-SUR-CREUSE
LUNDI AU VENDREDI	6 H 30	GARE SNCF CORRESPONDANCE LIGNE 433 VERS CHÂTEAUX	19 H 20
MARDI	14 H	PLACE CARNOT/MARCHÉ	16 H 45
		MAISON SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE CLOS SAINT-JOSEPH	
		MISSION LOCALE/PÔLE EMPLOI/CAF	
SAMEDI	9 H	CC VALLÉE DE LA CREUSE	12 H
		PLACE CARNOT/MARCHÉ CENTRE COMMERCIAL (Carrefour Market)	

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



YOGA et SPIRITUALITÉ

Josette, professeure de yoga, Maître en hatha yoga, vous propose une nouvelle année de santé et joie par la pratique du yoga à orientation tibétaine :

TRAVAIL POSTURAL, très personnel où chacun s'exerce à la conscience de sa propre énergie.

UNE RELAXATION qui clôt la plupart des séances.

LE DO-IN, auto-massage régulant efficace de la circulation énergétique.

LE YOGA-NIDRA ou relaxation profonde.

LA MÉDITATION, exercice spirituel, tantôt émotionnel, tantôt intellectuel, mais toujours porteur d'espérance.

TEXTES de Relaxation et Méditation inédits, composés pour la professeure et les adeptes.

MANTRAS ET CHANT.

STAGES à THÈME, COURS PARTICULIERS.

Psychanalyste, Josette propose des analyses brèves ou classiques, sur rendez-vous !

Cours de Yoga :

Lundi : 19h30 à Argenton,
École Paul Bert

Mardi : 19 h; Le Pêchereau,
gîte du château du Courbat

Mercredi : 16 h. Neuvy-Saint-Sépulchre,
Centre socio-culturel

Vendredi : 18 h. Badecon-le-Pin,
salle des associations.

Infos :

Professeure **Josette BADIE**

Tél. 06 07 06 88 35

josettebadie05@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

SYLVAIN D'ÉGLANTINE

8, place du 8 Mai 1945
36200 Le Pêchereau

Tél : 02 54 24 56 54

Courriel : bib.infos@orange.fr

Site internet :

<https://mediatheques.lavalleedelacreuse.fr/>

Avant toute chose, nous remercions l'équipe de bénévoles qui vous accueille et vous accompagne au sein de la bibliothèque communale et permet ainsi de conserver ce service.

Horaires d'ouverture

Lundi	10h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 16h00
Vendredi	15h00 – 17h00
1er Samedi du mois	10h00 – 12h00

Pour vos prêts, **pensez à vous munir obligatoirement de votre carte de lecteur.**
Et bien entendu, le portage de livres continue sans changement.



La communauté de communes expérimente depuis fin septembre un dispositif d'ordonnances vertes à destination des femmes enceintes de son territoire. Cela consiste à l'accès à un panier de fruits et légumes bio, à prix réduit (20% du coût réel du panier) par semaine sur prescription médicale. Les fruits et légumes bio sont locaux et sont fournis par 3 producteurs de Velles et Argenton. Les familles ont aussi accès à des ateliers de sensibilisation à une alimentation favorable à la santé, de qualité, locale et de saison. Si vous êtes concernée, ou si vous connaissez des personnes qui le sont, n'hésitez pas à contacter la collectivité à l'adresse suivante : ordonnances-vertes@ccvalleedelacreuse.fr. Vous pouvez télécharger le document avec toutes les informations sur le site internet ou en scannant le QR code de l'affiche.

ORDONNANCE VERTE

La Communauté de communes
de la Vallée de la Creuse
lance un **programme de prévention santé**
intitulé « **Ordonnance verte** ».

Il permet à toute femme enceinte de se faire
prescrire par un-e professionnel-le de santé
cette ordonnance verte lui donnant accès
à des **paniers de fruits et légumes 100 % bio et locaux**.

Par ce dispositif, la femme enceinte
s'engage à participer à **2 ateliers de sensibilisation**
à une **alimentation favorable à la santé,**
de qualité, locale et de saison.



Plus d'informations via
le QR Code ou directement
sur le site Internet :
<https://www.lavalleedelacreuse.fr/>

Contacts :

Flora Mathy (Communauté de communes
de la Vallée de la Creuse) :
flora.mathy@cc-valleedelacreuse.fr | 06 10 61 34 06
Irène Burckard (Adar Civam) :
burckard.adar.bs@gmail.com | 07 63 46 40 03
Bastien Elie-Ragobert (CPIE Brenne-Berry) :
bastien-elie.ragobert@cpiebrenne.fr | 02 54 39 29 10



ANNUAIRE PROFESSIONNEL DE

Si vous êtes professionnel sur notre commune, contactez la mairie et nous vous réservons un encart.

● CÉRAMISTE

Mme Natali BENOÎT - Céramiste Graphiste
2 rue des Noëls 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 83 80 76 71

● COUTURIÈRE

Mme Anne-Marie GIRAULT - Couturière
4 rue des Prés du Paradis 36200 Le Pêchereau
Tél. 07 61 18 61 50

● COIFFURE

Mme Christine DESCOUT - Coiffure mixte à domicile
17, rue des Reizes 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 42 94

Mme Laura DUTEIL
Coiffure Art & Beauté - Coiffure mixte
Centre commercial Carrefour Market
36200 Le Pêchereau Tél. 02 54 24 48 75

Mme Laurence VALIGNON - Coiffure mixte à domicile
1, résidence du Chemin Vert
36200 Le Pêchereau
Tél. 06 85 28 34 92

● ÉCO-GÎTE. CHAMBRES ET TABLES D'HÔTES

M. David FRANÇOIS
1001nuitsenberry Écogîte
Chambre et table d'hôtes Gîte de France 3*
3, rue du Manoir 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 67 57 45 38
E-mail : 1001nuitsenberry@gmail.com

● ÉLECTRICITÉ

M. Stéphane MAINGAULT - Touzet SAS
SAS Travaux d'électricité
Plomberie Climatisation Pompes à chaleur
3, rue de la Croix de l'Aumay 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 48 39
E-mail : touzetsas36@outlook.com

● FLEURISTE

Mme Mélissa HERMANN - Créatif Fleurs
Vente de fleurs en magasin et sur marché assure le relais de la Poste et Mondial Relay
9 bis, rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau
Tél. 07 44 54 90 51

● GARDE D'ANIMAUX À DOMICILE

ELO ANIMAUX (Ei Carrière ACAGED)
36200 Le Pêchereau
TÉL 06 02 60 33 19 - elodla.daubord36@gmail.com

● HOMME TOUTE MAIN

DB SERVICE - Didier BACHELIER
Tél. 06 64 88 26 55

● HÔTELLERIE-RESTAURATION

Hôtel-Restaurant l'Escapade
M. Jean-Claude ARNAUD
Hôtel restaurant traiteur plats à emporter
2, rue du Chêne 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 26 10
E-mail : info@lescapade.com
Site internet : www.l-escapade.fr

● LAVAGE, REPASSAGE, PETITE COUTURE

Mme Catherine LORDET - Laissez Fer
4, avenue de la Font Pie VII 36200 Le Pêchereau
Tél. 07 81 04 26 65
E-mail : laissezfer36@gmail.com
Livraison possible

● LAVERIE

Laverie du Vivier
87, rue de la croix de l'Aumay
Tél. 05 79 20 39 70

● MAÇONNERIE

M. David PARNY - Maçonnerie
Travaux Rénovation et Toiture
Grand Vilaine 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 66 31 11 48

● MARAÎCHER

Mme Isabelle LEBON
Le potager des Grandes Chaumes
118, rue des Grandes Chaumes
36200 Le Pêchereau
Tél. 06 46 01 16 18
Repas champêtres les vendredis soir et
Samedis soir de fin Juin à début Septembre
Réservation par Facebook

● MÉCA AUTO

MECA/DEPANN
Mécanique Auto à Domicile
M. Stéphane TOURATIER
Tél. 06 70 02 07

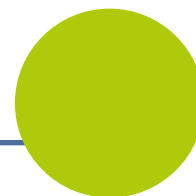
● MULTI-SERVICES

ESPACE MULTI-SERVICES
M. Bruno LIMBERT
116 bis avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. 07 85 43 35 41
E-mail : Bruno.limbert@orange.fr

● PAYSAGISTE

M. Didier CHARPENTIER - JEV Charpentier
Création entretien parcs jardins espaces paysagistes
terrassement élagage abattage dallage clôture et petite maçonnerie
80, avenue du Vivier 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 01 16 76

LE CHAPEAU DE PAILLE - M. PICARD Sébastien
Entretien des espaces verts
chapeaupaille36@gmail.com
Tél. 07 44 95 52 51



● PAYSAGISTE - MAÇONNERIE - CONCEPTION

COMBAUD PAYSAGISTE

Paysagiste Entretien Création
Maçonnerie Paysagère - Conception
entreprisecombaud@gmail.com
Tél. 06 77 01 92 18

● PEINTRE EN BÂTIMENT

M. Jean-François MOUSSEAU

Peintre en bâtiment, vitrier, pose revêtements sols
15, route d'Argenton 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 01 12 71
E-mail : jfr.mousseau@gmail.com

SARL Julien JOUHANNET

Peintre en bâtiment, décoration, papier peint,
revêtement sol et mur, vitrerie
8, rue du Chemin Vert 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 81 13 65 35

● PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

M. Richard ROBY - Plomberie chaudronnerie,
Chauffage fumisterie, Couverture, Sanitaire
2, rue des Sorbiers ZI Le Pessanin 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 05 52
E-mail : richard.roby@orange.fr

● PÔLE SANTÉ

Médecins

Dr M. Samir ADNANE

Dr Mme Marlaine COURTEAU

Tél. : 02 54 25 23 20 - 06 89 28 79 12

Kinésithérapie - Ostéopathie

Mme Cécile GIRAULT

M. Guillaume BOUIGES

3, route d'Argenton 36200 Le Pêchereau
Tél. : 06 66 14 23 30 - 02 54 24 15 91

Enseignant en Activité Physique Adaptée

M. Maxence NOGRETTE - Tél. : 06 45 75 38 65

Mme Mathilde SYIDALZA - MIRATON

PHARMACIE DU CHEMIN VERT

Lieu dit Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. : 02 54 24 51 00 - Fax : 02 54 24 28 06
E-mail : pharmaciedupechereau@gmail.com

M. David FURGEROT - Médecine Chinoise Acupuncture

Réflexologie plantaire Massage énergétique

36, route d'Argenton 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 70 28 87 62 - E-mail : david.furgerot@orange.fr

ID SHIATSU - M. David NIVET

42 route d'Argenton 36200 Le Pêchereau - Tél. 06 79 60 43 02

Mme Carole CRAMETTE - Réflexologue

1, La Sauleraie 36200 Le Pêchereau - Tél 06 89 26 33 89
E-mail : musikarole@orange.fr - Site : reflexopedibus.fr

● RETOUCHES

Mme Virginie BRICOU TOURATIER

Retouches multiples

Grand Vilaine 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 70 24 76 12

● SERVICE DE RÉPARATION INFORMATIQUE

M. Benoît VIRE - Dr PC

Assistance, maintenance, formation, dépannage en informatique et internet à domicile

6, rue de la Font 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 88 07 32 68
E-mail : benoit.vire@gmail.com

● SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX

TIKI SERVICES

Entretien d'espaces verts & travaux d'intérieur

M. Nicolas DACQUIN

tikiservices36@gmail.com
Tél. 06 31 86 14 35

● SUPERMARCHÉ

CARREFOUR MARKET

Supermarché, station service et drive,

bornes électriques, retrait Pick Up
Lieu dit Paumule 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 01 65 00

● TABAC (bureau de)

Mme Virginie PRADEAU

Tabac, presse, carterie, papeterie, jeux, loterie

Lieu dit Paumule Centre Commercial Carrefour Market
36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 09 20

● TAPISSIER - DÉCORATEUR

M. William HERVIER

Réfection de fauteuil de style et réfection de literie
vente et réparation de store bâche et sellerie

1, Place de la Fontaine 36200 Le Pêchereau
Tél. 02 54 24 16 57
E-mail : hervier.william@neuf.fr

● TAXI

Mme Vanessa LABBÉ - Taxi Vanessa

40, route de Vaux 36200 Argenton-sur-Creuse
Tél. 02 54 24 25 25 / 06 08 01 20 00

Mme Annette NADAUD - Taxi Annette

4, impasse des Noëls 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 07 80 57 87
E-mail : taxi.annette36@orange.fr

● TOP COUPONS

M. Cédric AVE - Tissus, coupons, mercerie

Les Petits Jolivet 36200 Le Pêchereau
Tél. 06 37 17 99 43

MAIRIE



MAIRIE LE PÊCHEREAU

Espace Jean Descout

Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Tél. 02 54 24 04 97 - Fax 02 54 24 19 82

Email : mairie.dupechereau@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 14h à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Mercredi et jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 12h

Monsieur le Maire et ses adjoints
sont disponibles sur rendez-vous :

Jean-Pierre NANDILLON,

Francis NOUHANT,

Edwige MAILLOT et Daniel DURIS

NUMÉROS UTILES

École maternelle : 02 42 00 12 88

École élémentaire : 06 43 08 51 79

Périscolaire : 06 89 47 99 21

Moulin Rouge : 02 42 00 12 91

Communauté de Communes : 02 54 01 09 00

Déchetterie : 02 54 01 13 93

GRDF, sécurité GAZ : 0 800 473 333

ENEDIS l'électricité en réseau : 09 72 67 50 36

Syndicat Des Eaux De La Grave : 02 54 01 41 78

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Cependant, pour voter à un scrutin, il faut s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Pour cela, il faut avoir 18 ans, être français, jouir de ses droits civils et politiques, et avoir une attache avec la commune (domiciliation, inscription au rôle des contributions directes). Il faut obligatoirement fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

L'inscription se fait en mairie, par courrier ou en ligne (servicepublic.fr).

NOTA BENE : en cas de changement d'adresse dans la même commune, l'électeur doit informer la mairie de sa nouvelle adresse et impérativement fournir un justificatif du nouveau domicile.

TARIFS Municipaux



CANTINE (prix du repas)

Enfants : **3,10€** (**1,65€** à partir du 3e enfant)

Adultes : 7,10 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les tarifs garderie selon quotient familial comme suit :

- De 0€ à 500€ : **Matin et mercredi : 0,90 €**
- De 0€ à 500€ : **Soir : 1,25 €**

- Supérieur à 500€ : **Matin et mercredi : 0,95 €**
- De 0€ à 500€ : **Soir : 1,35 €**

SALLE COMMUNALE DU COURBAT HABITANTS DE LA COMMUNE

Salle à la journée : 97 €

Salle forfait week-end : 183 €

Nuitée au gîte par personne :
23€ (+ taxe de séjour)

Salle Moulin rouge du

1er mai au 30 septembre : 97 € la journée

NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE

Salle à la journée : 123 €

Salle forfait week-end : 247 €

Nuitée au gîte par personne :
23 € (+ taxe de séjour)

Salle Moulin rouge du

1er mai au 30 septembre : 123 € la journée



Stationnement

LE TROTTOIR, C'EST POUR LES PIÉTONS

L'article R417-11 stipule l'arrêt ou le stationnement sont interdits sur les trottoirs et passages piétons.

PV = 135 €

Changeons nos habitudes !

Nuisances sonores

Des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter que l'on soit propriétaire ou locataire du logement.

Cette réglementation en vigueur à Le Pêcheureau et dans bon nombre de communes, nécessite d'assurer :

- Le désherbage
- Le balayage des feuilles et autres détritiques
- Le nettoyage de la neige et du verglas. Pour éviter des accidents prévoir la mise en place de sel ou de sable.

En cas de manquement à ces obligations, si une personne venait à tomber et à se blesser, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre.

Les Feux à l'air libre

Nous rappelons que dans l'agglomération toute élimination par brûlage de déchets, y compris les déchets de jardin, est interdite par l'arrêté préfectoral du 1er avril 2016. Ces déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie.



Collecte de verre

Des colonnes pour collecter le verre sont réparties sur la commune.

Nous vous rappelons que le dépôt des verres doit se faire à l'intérieur de celles-ci. Au pied de plusieurs de ces colonnes, il est constaté un ensemble de dépôts (sacs contenant des verres et autres types de déchets).

Si ces incivilités perdurent, certains de ces points de collecte seront supprimés, le service aux habitants sera alors diminué.

Où pouvez-vous les trouver ?

- Stade Le Chemin vert - Chemin vert
- Zone résidentielle de Paumule - Rue de Paumule
- Place des Fontaines - Rue de Verneuil
- Les Grandes Chaumes - Carroir
- La Bourdine - ZI La Bourdine
- Château du Courbat
- La Sauleraie - 52 route d'Argenton

Collecte de vêtements

Un conteneur est mis à votre disposition rue du Chemin vert et est régulièrement collecté par la Croix Rouge. Donner vos textiles usagés permet de limiter la quantité de déchets ménagers et de donner une seconde vie à vos vêtements. Pour ce faire, quelques instructions sont à suivre.

QUE POUVEZ-VOUS DONNER ?

Tous les textiles, linge de maison, chaussures (liées par paire) et petite maroquinerie (sacs à mains, ceintures...).

COMMENT ?

Ils doivent être placés propres et secs dans un sac bien fermé, de 30 litres maximum, afin qu'il puisse entrer dans le conteneur. Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

- Plus d'informations sur le site internet lerelais.org

Dépôts sauvages

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets y compris les masques sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de :

- **68€** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction.
- **180€** au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller **jusqu'à 450€**.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, ainsi que la confiscation du véhicule.

Attention ! Si vous ne respectez pas les conditions de collecte des déchets ménagers vous risquez aussi une amende forfaitaire.



DÉCHETS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

● NOUVEAUX ARRIVANTS : Faites-vous connaître !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur notre fichier population. Des informations communales utiles vous seront données.

● VOUS QUITTEZ LA COMMUNE : Faites-le savoir !

Vous vous apprêtez à quitter notre commune. Faites-le savoir à notre secrétariat de Mairie pour faciliter vos futures démarches administratives comme la radiation de la REOM.

● ORDURES MÉNAGÈRES Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

✓ Chaque usager est tenu de signaler tout changement ou modification de son foyer, création nouvelle entreprise, location RB&B

(naissance, décès, déménagement, divorce, arrivée, départ, changement de nom, d'adresse...) un formulaire à remplir vous sera remis auprès du secrétariat de la Mairie. La redevance est due pour un semestre complet en fonction de la situation du foyer au 1er janvier puis au 1er juillet de l'année.

✓ Le tri sélectif :

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet **SYTOM** (Syndicat de Traitement de Ordures Ménagères) de la région de Châteauroux dont nous dépendons

www.sytom36.fr et sur le journal du tri, distribué avec le présent bulletin municipal.

✓ Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage a lieu tous les mardis matins dans le bourg et tous les vendredis matins pour les hameaux et le bourg. Assurez-vous de déposer vos sacs ou conteneurs suffisamment tôt (voire la veille) pour qu'ils soient ramassés. Une fois par an, vous pouvez retirer vos sacs jaunes en mairie. La dotation de sacs correspond au nombre de personnes déclarées dans votre foyer. Si vous avez un container bleu, vous ne pourrez pas recevoir de sacs.

✓ Ramassage des objets encombrants pour la commune :

Il est principalement réservé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer en déchetterie. Ils sont ramassés tous les 1er mercredis de chaque trimestre. Il faut obligatoirement une inscription en Mairie 8 jours avant. Ce service est gratuit.

CALENDRIER 2026 :

7 janvier, 1er avril, 1er juillet, 7 octobre

✓ Déchetterie :

La Martine 36200 St Marcel - Vous devez avoir apposé sur le pare-brise de votre véhicule un autocollant que vous pouvez retirer en Mairie. Il est valable une année civile.

Par avance la Municipalité vous remercie pour votre implication et le respect de toutes ces consignes, car cela contribue au bon fonctionnement de nos services et à l'indispensable nécessité d'une gestion responsable de nos déchets pour l'avenir.

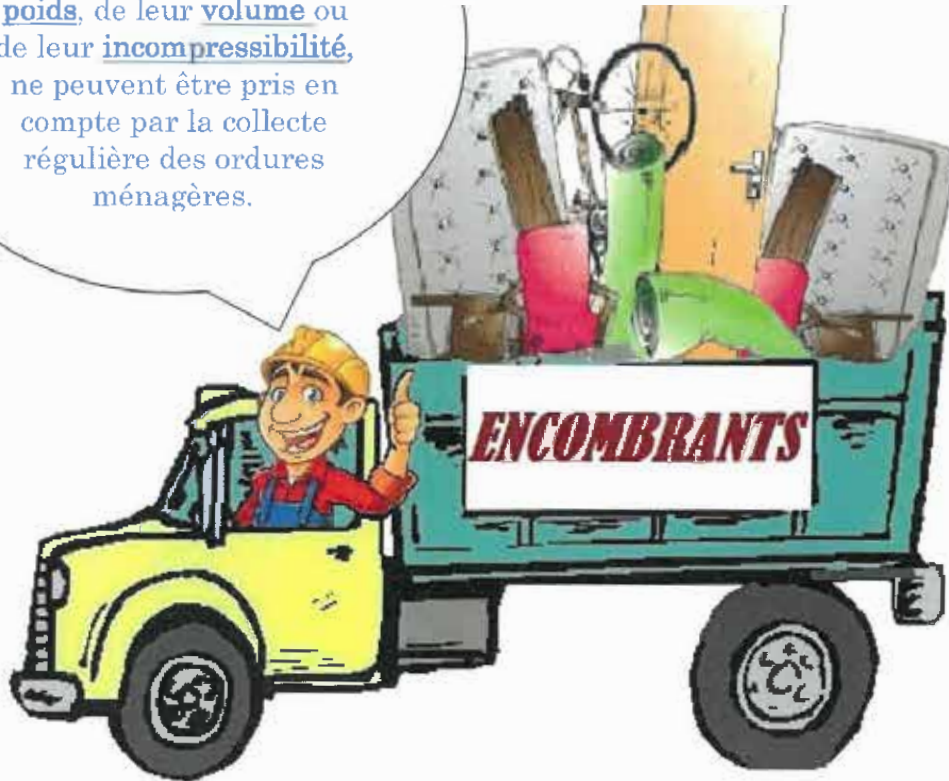


GUIDE DU RAMASSAGE MUNICIPAL DES ENCOMBRANTS

Les déchets dits « Encombrants » sont ceux qui, en raison de leur **poids**, de leur **volume** ou de leur **incompressibilité**, ne peuvent être pris en compte par la collecte régulière des ordures ménagères.



Les encombrants, Qu'est-ce que c'est ?



Conformément au règlement adopté en conseil municipal du 27/06/2024
L'intégralité du règlement est disponible sur le site internet et en mairie



Déchets acceptés

- Biens d'équipements ménagers, électroménagers,
- Mobilier, matelas, sommier,
- Petite ferraille (vélos, poussettes, grillages),
- Emballages volumineux et incompressibles,
- Palettes,
- Objets de décoration volumineux,
- Verre plat volumineux (miroir, glace...)
 - A emballer soigneusement



Déchets refusés

- Pots de peinture, les déchets radioactifs,
- Bouteille de gaz, extincteurs, déchets explosifs,
- Gravats, munitions, amiante,
- Déchets verts, les résidus d'incinération,
- Véhicules hors d'usage, pneus, jantes,
- Cagettes, cartons, les déchets liquides,
- Petits objets non volumineux,
- Déchets dangereux spécifiques,
- Papiers, journaux, les médicaments,
- Tissu, vêtements, les déchets hors d'usage,
- Tous les résidus provenant d'un établissement artisanal, industriel, commercial,
- Les déchets anatomiques d'origine humaine ou animale,
- Les réservoirs avec ou ayant contenu des produits gazeux,





Inscription - 02 54 24 04 97 (*Inscription aux horaires d'ouverture de la mairie*) :

Une inscription préalable auprès du secrétariat de la mairie est obligatoire, avec indication précise des objets encombrants à collecter. Seuls les encombrants ayant fait l'objet d'une inscription préalable seront collectés.

Il vous sera précisé lors de l'inscription si les objets dont vous souhaitez le ramassage constituent des objets encombrants éligibles au service municipal de collecte. S'ils ne sont pas éligibles au service, vous devrez en assurer l'évacuation par vos soins.



Jour de ramassage :

Le ramassage des encombrants est généralement effectué le premier mercredi de chaque trimestre. Le service technique reste seul juge d'adapter les conditions de ramassage des encombrants en fonction de situations particulières (*à signaler lors de l'inscription*).



Dépôt :

Les objets doivent être déposés, à partir de la veille au soir précédent le jour du ramassage, sur les trottoirs ou accotements des voies publiques, de manière à être accessibles au véhicule de collecte. Pour l'habitat individuel, le volume d'encombrants présenté est limité à 2m³ par foyer.



Sanctions - *Est considéré comme dépôt sauvage, et à ce titre, soumis à sanction :*

Tout dépôt d'encombrant non précédé d'une inscription préalable au secrétariat de la mairie.

Tout dépôt d'encombrant effectué à un autre moment que la veille au soir du jour de collecte.

Tout objet non évacué après le passage du véhicule de collecte en raison d'absence de conformité avec la liste fournie lors de l'inscription préalable.

Toute infraction sera dûment constatée par procès-verbal par la Police du Maire et sera punie d'amendes pénales et administratives.

DÉCHETS

LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ne jetez pas vos lingettes et les rouleaux de papier dans les toilettes mais dans vos ordures ménagères.

Ils ne se dissolvent pas et s'agglutinent dans les canalisations provoquant des obstructions importantes et font des ravages dans les stations d'épuration d'eau, bouchant les réseaux et les pompes de distribution.

Les interventions de plus en plus fréquentes dues aux lingettes impliquent une augmentation de coût d'exploitation des réseaux ainsi que le prix de l'assainissement.



ÉTAT CIVIL

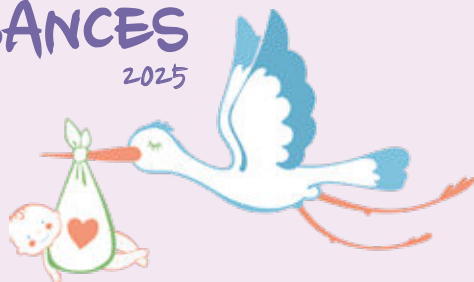
du 21/12/2024 au 01/12/2025

À l'occasion de la publication annuelle du bulletin municipal, certains évènements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : naissances, mariages, décès. Depuis 2018, l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces évènements sur le bulletin municipal. De ce fait, ces listes ne sont pas exhaustives.

NAISSANCES

2025

Toutes nos félicitations aux parents



Elena DESMICHEL le 1er août 2024
Rose JACQUET le 6 novembre 2024
Alba BERGER le 7 avril
Gabriel WATISSEE CHARRAUD le 28 juin

PACS

2025

Toutes nos félicitations aux amoureux

Millian MARCHAL et **Elodie PEROT** le 22 septembre

MARIAGES

2025



Samuel VERDY et **Juliette ROBINET** le 10 mai
Arnaud LEFEVRE et **Aurélie BOURLIOT** le 17 mai
Benjamin BERTHELOT et **Chloé SIMON** le 7 juin
Vincent LANDUREAU et **Oriane MINASSIAN**
le 6 septembre
Hermann LOCHET et **Sylvie SOUDÉE** le 13 septembre
Nourdine MESBAH et **Annick TEILLET** le 29 novembre

DÉCÈS

2025

Toutes nos condoléances aux familles



Jocelyne PINEAU le 18 novembre 2024
Akli ABERBOUR le 25 décembre 2024
Jean-Paul GUITTON le 7 janvier
Philippe GONIN le 13 janvier
Gisèle BRACHET le 4 février
Danièle CAHAGNE le 7 février
Jean-Louis COMBEAU le 10 février
Christine KALVANS le 14 février
Simone THOMAS née **GROSSET** le 13 avril
Gaston ALLEAUME le 20 mai
Marie BENOITON née **JEANNETON** le 1er juillet
Annik PENOT le 7 septembre
Lisa WARD le 16 septembre
Robert GUILLEMET le 19 octobre
Paulette PERROT née **JOUANNIN** le 29 octobre
François DESSOLIER le 5 novembre
Bernadette NACK née **PRÉVOT** le 11 novembre
Nicole GUILLEMET née **ZANON** le 21 novembre



URGENCES ET SECOURS

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.

Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :

QUI SUIS-JE ?

Vous êtes victime, témoin...
Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

OÙ SUIS-JE ?

Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.

POURQUOI J'APPELLE ?

Précisez les motifs de votre appel.



N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appelez.

Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

119

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche ou élargie, voisins, communauté éducative.

3919

VIOLENCES FEMMES INFO

Pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

02 54 01 46 90

GENDARMERIE NATIONALE

ARGENTON-SUR-CREUSE

4, avenue Rollinat

Lundi au samedi : 8h à 12h et 14h à 19h

Dimanche : 9h à 12h et 15h à 18h

3237

3237.fr

PHARMACIE DE GARDE

Pour trouver la pharmacie de garde près de chez vous





LE PÊCHEREAU

Si vous êtes une association ou un professionnel ou acteur d'évènements sur notre commune, contactez la mairie :

MAIRIE LE PÊCHEREAU

Espace Jean Descout
Château du Courbat
36200 LE PÊCHEREAU

Tél. 02 54 24 04 97

Contactez-nous :

!! Attention, nouvelle adresse mail !!

mairie@lepechereau36.fr

www.le-pechereau-mairie.fr

<https://www.facebook.com/mairielepechereau/>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Mercredi et jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 12h

